

The Canadian CED Network

Strengthening Canada's Communities

Conseil pancanadien
sur les politiques

Bilan de l'année

Le Conseil pancanadien sur les politiques est composé de praticiennes et praticiens de DÉC œuvrant partout au pays pour rehausser le profil du DÉC auprès des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux.

Membres du Conseil pancanadien sur les politiques

Vicki Austad

Chris Pinney

Shauna MacKinnon

Geri Collins

Éthel Côté

Marcia Tait

Eunice Grayson

Peter Hough

Eric Leviten-Reid

Mike Lewis

David LePage

Rosalind Lockyer

Lynn Markell

Sean Vandoorselaer

Ressource auxiliaire :

Brendan Reimer

Cadre du Conseil sur les politiques

Capital social

Accroître la capacité des collectivités à résoudre de façon systématique les problèmes liés à leur économie – renforcement du capital social au niveau local.

Capital humain

Perfectionner les compétences des citoyens locaux pour les aider à trouver et à conserver un emploi valorisant ou à créer leur propre entreprise, et pour assurer la présence à l'échelon local d'un leadership essentiel au processus de développement —
renforcement du capital humain au niveau local.

Capital financier

Améliorer les ressources d'investissement privé offertes aux entreprises locales, aux services de logement abordable et aux établissements financiers alternatifs, ainsi que les ressources liées aux deux points susmentionnés —
renforcement du capital financier au niveau local.

Activités principales en 2005-2006

- Initiative d'économie sociale
- Politiques et règlement de RHDCC
- Élections fédérales
- Processus de renouvellement des politiques
- Partenariats et collaboration

Comité du développement du capital humain

Mandat

- Le développement du capital humain porte sur les connaissances et les compétences essentielles que doivent acquérir les particuliers pour répondre aux besoins économiques et sociaux de leur communauté.
- Rôles : faire des suggestions au Conseil sur les politiques, consulter les membres du RCDÉC, mener des études, préparer des déclarations de principe, assurer la promotion des programmes, participer aux congrès/ateliers.

Membres du Comité du développement du capital humain

- Margot Begin
- Eunice Grayson
- Norman Greenberg
- Cathy Harrington
- Natasha Jackson
- Eric Leviten-Reid
- Rod Paynter
- Ambrose Raftis
- Les Routledge
- Joe Valvasori

Développement du capital humain – Cadre stratégique du RCDÉC (2002)

➤ Objectif global :

➤ Promouvoir une approche communautaire intégrée en matière de développement du capital humain

➤ Politiques particulières :

➤ Élargir les critères d'admissibilité

➤ Diversifier les critères pour assurer la réussite des programmes

➤ Lancer des programmes pour répondre aux besoins non encore examinés (ex. : nouveaux immigrants)

Développement du capital humain – Cadre stratégique du RCDÉC

- Assurer l'accès à des services de soutien à l'emploi (ex. : garderie, transport et installations pour personnes handicapées)
- Créer un processus de transition de l'aide sociale au marché du travail plus coordonné et progressif
- Modifier les politiques pour offrir aux personnes ayant des problèmes de santé ou autres une rémunération supplémentaire à long terme
- Améliorer la coordination des programmes entre les ministères et les ordres du gouvernement

Développement du capital humain : combler les écarts (2003)

- Objectif : contribuer à l'élaboration du programme de DÉC du gouvernement fédéral (initiative d'économie sociale)
 - Étude sur les tendances du marché du travail, sur l'assurance-emploi et sur l'aide sociale
 - Définition des enjeux
 - Description de la solution axée sur le DÉC
 - Recommandations

Inquiétudes au sujet du processus d'appel de propositions de RHDCC (2004)

- **Processus d'appel de propositions : orienté dans la mauvaise direction**
- **Consultation auprès des membres du RCDÉC**
 - Préoccupations sous-jacentes : détérioration du partenariat; incompréhension du DÉC.
 - Préoccupations particulières : processus de demande de financement; modalités restrictives; microgestion; financement cloisonné; conception et mise en œuvre de l'appel de propositions.

Solution du RCDÉC : une stratégie à trois volets

- Voie politique
 - Ministre Robillard
 - Comité parlementaire
- Voie de la fonction publique
 - Opérations
 - Division des politiques stratégiques
- Pressions extérieures
 - *Making Waves* et autres médias
 - Alliances

Soumission au Comité permanent du Parlement (mars 2005)

- **Élaborer un cadre stratégique favorable à la création d'emplois et au perfectionnement des compétences à l'échelle locale.**
- **Assouplir les modalités des programmes pour que ces derniers cadrent plus avec les modèles de DÉC.**
- **Revoir les critères liés aux contrats pour accorder plus d'importance aux connaissances et aux atouts locaux et à l'inclusion de la diversité.**
- **Suspendre le processus contractuel et en concevoir un nouveau de concert avec les intervenants communautaires.**
- **Alléger les procédures actuelles de comptabilité et de production de rapports et se recentrer sur les résultats.**

Rapport du comité permanent

(mai 2005)

- Appui massif à de nombreuses préoccupations exprimées par le RCDÉC et d'autres groupes communautaires.
- Vive critique de la façon dont RHDC a mené son nouveau processus d'appel de propositions et demande faite au ministère pour que celui-ci consulte les intervenants du secteur pour améliorer ce processus.
- Aucune demande explicite relative à la mise en place d'une politique soutenant le développement du capital humain intégré dans les communautés.

Comité consultatif du secteur bénévole/ Service Canada (temporaire)

- Arrêt du processus d'appel de propositions pour mener une consultation
- Révision du système d'appel de propositions (plus de temps pour préparer les propositions; exposés préliminaires et comptes rendus aux promoteurs)
- Grille de notation pour évaluer les propositions modifiées
- Exigences en matière de rapport et fardeau administratif; pourcentage plutôt que budgétisation ventilée des coûts d'administration dans certains domaines de programme
- Accroissement des coûts admissibles en matière de prestation de services
- Formation du personnel menée selon le nouveau système (participation du secteur bénévole dans certaines régions)

Comité consultatif du secteur bénévole/ Service Canada (temporaire)

- Procédures standard de réduction progressive des opérations et coûts admissibles établis lorsque des organismes perdent du financement dans le cadre d'un appel de propositions.
- Accords de transition pour les organismes qui perdent du financement : examen en fonction de chaque cas.
- Travail entrepris sur la conception de politiques et de programmes, en s'appuyant sur un modèle davantage fondé sur les résultats et intégrant des éléments de renforcement des capacités communautaires.
- Création d'un poste de conseiller en équité.
- Un comité consultatif permanent sera créé en avril 2006.

Comité consultatif sur l'emploi du secteur bénévole et communautaire

- Veillera à ce que les programmes et services gouvernementaux améliorent les résultats liés à l'emploi – communautés et particuliers –, et à ce que les décisions prises par le gouvernement respectent le rôle unique que jouent le secteur bénévole et les organismes communautaires relativement à la création d'emplois et au développement du marché du travail au Canada.
- Le comité sera composé de 12 à 15 membres du secteur bénévole, qui rencontreront trois fois l'an les cadres supérieurs et les fonctionnaires de Service Canada et d'autres ministères, et qui seront soutenus par des groupes de travail spéciaux, au besoin.

Prochaines étapes

- Assurer la représentation du RCDÉC au sein du Comité consultatif permanent sur l'emploi du secteur bénévole et communautaire et contribuer à l'élaboration d'une politique qui soutient expressément une approche communautaire intégrée en matière de développement du capital humain.
- Revoir notre programme de développement du capital humain et les activités du comité.

Sous-comité du financement du DÉC

- Mandat – Le sous-comité du financement du DÉC joue notamment les rôles suivants.
 - Donner des conseils et des suggestions sur les questions liées au financement du DÉC.
 - Donner des suggestions et des idées relativement aux mesures politiques nécessitant l'intervention du RCDÉC par l'entremise du Conseil sur les politiques.
 - Assurer l'accès à un financement adéquat à tous les niveaux du DÉC.
 - Définir les besoins en matière de recherche.

Membres du sous-comité du financement du DÉC

- Chris Pinney
 - George Brown
 - Kelvin Saldern
 - Peter Hough
 - Seth Asimakos (ressource auxiliaire du RCDÉC)
- Sean Van Doorselaer
Kristina Fairholm-Mader
Greg O'Neill
Pieter van Gils

Cadre stratégique du RCDÉC (2003)

- Le cadre stratégique proposait trois initiatives principales pour encourager le secteur privé à investir dans les communautés.
 - La création d'un fonds de lancement national pour capitaliser un fonds d'investissement communautaire dans chaque province.
 - Crédit d'impôt de 30 % et capital garanti aux investisseurs (capital recueilli par le fonds d'investissement communautaire).
 - Crédits d'impôt pour activités de bienfaisance – capital recueilli par des organismes de DÉC se consacrant à des activités sans but lucratif.

Supervision de la mise en œuvre de l'initiative en matière de capital d'économie sociale

- Le comité a continué à superviser la mise en œuvre de l'initiative.
 - En 2004, le comité a exercé des pressions pour que soient établis des principes directeurs favorisant l'adoption d'une approche fondée sur le DÉC. En 2005, le comité a fait le suivi des approches utilisées par le gouvernement dans différentes régions pour mettre en œuvre l'initiative en matière de capital d'économie sociale.

Supervision de la mise en œuvre de l'initiative en matière de capital d'économie sociale

- Le comité a aussi cerné et échangé des idées sur les approches proposées pour verser le capital d'économie sociale dans le secteur. Ce partage a aidé les partenaires potentiels de prestation du financement du DÉC à apprendre des autres.

Examen des programmes destinés aux PME

- Participation à un groupe de travail sur les PME dans le cadre de la Table ronde sur l'économie sociale, pour fournir à Industrie Canada une rétroaction sur l'examen des programmes destinés aux PME.
 - Prochaines étapes recommandées : mener une étude sur l'impact économique des entreprises d'économie sociale.
 - Créer un atelier sur l'économie sociale à l'intention des administrateurs de programme.
 - Se pencher sur les critères d'examen des demandes pour déterminer s'il existe des obstacles internes liés au type de constitution (sans but lucratif, coopérative, etc.)
 - Examiner les Centres de services aux entreprises du Canada (en particulier le site Web) comme des plateformes d'information possibles sur l'économie sociale.

Établir une collaboration avec le RICCC

- La Coopérative du Réseau d'investissement communautaire du Canada (RICCC) est un nouvel organisme dont la raison d'être est de rassembler les forces du milieu de l'investissement communautaire au Canada.

Proposition en matière de fonds d'investissement communautaire

- Le RCDÉC travaille en partenariat avec un groupe d'organismes financés par Diversification de l'économie de l'Ouest; ces organismes cherchent à créer un fonds d'investissement communautaire qui sera capitalisé par une caisse de retraite dans l'Ouest canadien.